



CT du 15 janvier 2018



1. INTRODUCTION

1.A – Approbation des procès-verbaux des 16 et 21 novembre 2017

Votes :
Pour : CGT (4), CFDT (4), CFTC (1) ; UNSA (1) ; FO (2)
Contre :
Abs :

2. GESTION DE L'EMPLOI

2.A – Tableau de suivi des effectifs ville de Nantes et C.C.A.S

Le présent dossier fait état de l'évolution des postes au tableau des effectifs de la Ville et du CCAS pour la période du 17 novembre 2017 au 15 janvier 2018.

Sur cette période le solde des créations-suppressions est de -2 postes pour la Ville et -1 poste pour le CCAS.

Votes :
Pour : CFDT (4) ; CFTC (1)
Contre : CGT (4) ; FO(2)
Abs : UNSA (1)

3. DIRECTION GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE À LA COHÉSION SOCIALE

3.A – Direction de la Petite Enfance : évolution de l'organisation de la cellule de gestion

La présentation de ce dossier fait suite à une expérimentation qui dure depuis un an au sein de la cellule de gestion du secteur ressources humaines de la Direction de la Petite Enfance.

Les évolutions attendues étaient les suivantes :

- rendre les deux postes de gestionnaire RH plus équilibrés en termes de charge de travail,
- Sécuriser l'activité du remplacement jusqu'à l'élaboration des payes en la partageant au niveau des deux postes,
- prendre en compte l'augmentation de l'activité de remplacement,
- améliorer la qualité du recrutement des agents temporaires en effectuant des entretiens de recrutement de visu,
- améliorer l'accueil des agents temporaires

Au terme de cette expérimentation il est apparu une grande similitude entre les deux postes, la direction propose donc de transformer le poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur. Le processus de recrutement va donc être engagé.

La CGT s'est prononcée favorablement à cette évolution de poste qui reconnaît la charge de travail et l'expertise nécessaire à effectuer les missions.

Votes :
Pour : CGT (4) ; CFTC (1), CFDT (4), UNSA (1)
Contre :
Abs : FO (2)